

TRAIT D'UNION

Sorignois n°16

Juillet 2013

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



A quelques jours de l'été et des vacances scolaires, les travaux sur notre commune vont «bon train». Ligne à grande vitesse, bassin de laminage, travaux de voirie, tous ces chantiers sont en cours. Vous pourrez en regardant les photos aériennes de la future ligne LGV en apprécier l'importance et mieux comprendre les nuisances que nous subissons au quotidien.

Nous entretenons aujourd'hui de bonnes relations avec COSEA qui incontestablement a fait de gros efforts de communication en diffusant plus largement l'information sur le déroulement des travaux, mais il faut néanmoins que le travail se fasse : il y a des milliers de tonnes de terre et de pierres à transporter par camions. Pendant 12 mois un important trafic de poids lourds mettra nos routes à rude épreuve.

Pour mieux comprendre les impacts, l'OTVI organise des visites du chantier. Le planning hebdomadaire des travaux est tenu à disposition du public en mairie.

Les conditions atmosphériques de ces derniers mois ont ralenti le chantier et ont eu une incidence sur le planning de travaux de l'échangeur qui se trouve légèrement modifié. Nous le visitons régulièrement avec les responsables de COSEA et intervenons à tout moment quant cela s'avère nécessaire. Les engagements pris par l'État dans le cadre de ce grand chantier doivent être respectés, nous y veillerons. Notre mobilisation pour éviter la coupure de la RD84 entre MONTS et SORIGNY en est un bel exemple !

L'extension du bassin de laminage mettra définitivement SORIGNY à l'abri des inondations. Cet espace sera paysagé en partenariat avec les élèves de la Maison Familiale et la municipalité qui organisera pendant l'automne une journée «Plante un arbre» avec les enfants des écoles.

Cette année encore, nous consacrerons 238 000 € aux travaux de voirie qui débiteront en milieu d'été en centre bourg et sur les voies communales.

Le permis de construire de la nouvelle salle multiactivités financé par la CCVI (659 183 €) est accordé. Les travaux seront entrepris début juillet. Les raccordements aux réseaux et les 15 places de parking sont financés par la commune sur les budgets 2013 et 2014.

Une équipe de Sorignois, avec le soutien de la municipalité, travaille actuellement sur la sauvegarde du patrimoine de notre commune. Son premier projet consiste à restaurer une éolienne Bollée qui pourrait être installée sur le bassin à l'entrée sud du bourg, complétant ainsi l'aménagement d'un équipement qui deviendra un lieu de promenade agréable.

Comme vous pouvez le constater nous travaillons au quotidien pour l'avenir afin de mettre enfin les infrastructures au niveau qu'elles auraient dû être aujourd'hui pour moderniser et offrir ainsi une image positive de SORIGNY.

Je vous souhaite à tous un bel été de détente et de repos avant de préparer une rentrée riche en projets.

Alain ESNAULT
Le Maire



LGV : franchissement A10



Suivi du chantier LGV



Bassin de laminage

TRAVAUX

POURQUOI L'AGRANDISSEMENT DU BASSIN D'ORAGE RUE DES ÉCOLES ?

Après des semaines, des mois de mauvais temps, les travaux d'agrandissement du bassin d'orage ont enfin pu commencer. Les engins ont pris possession du bassin de la rue des écoles. C'est en effet sur cette zone que la commune a décidé d'agrandir le bassin de 6 000 m³ à 16 500 m³.

Mais pourquoi la construction d'un tel bassin ? Quelle sera sa fonction ?

Le bassin d'orage a pour fonction de temporiser l'évacuation des eaux se déversant dans le réseau de la rue des écoles, pour rejoindre ensuite le Mardereau.

C'est un affluent rive gauche du ruisseau du Bourdin, leur confluence étant située à 1 km avant la confluence avec l'Indre.

Il traverse la commune de SORIGNY sur près de 4 km, selon une direction sud-ouest / nord-est.

Il constitue l'exutoire des eaux pluviales du bourg de SORIGNY et des terrains agricoles situés au sud du bourg et draine une partie importante des eaux du centre et du Nord de la commune. Canalisé dans le centre bourg, ses berges sont ensuite bétonnées durant le reste de sa traversée. Plus en aval, le Mardereau retrouve un écoulement plus naturel.

En amont du bourg, les fossés agricoles qui l'alimentent ont fait l'objet de travaux hydrauliques.

Le Mardereau présente une capacité d'écoulement limitée dans le secteur de la rue des Ecoles et expose plusieurs habitations à des risques de débordement.

Suite aux inondations de 1978 dans ce secteur, un bassin de laminage a été construit en 1982, rue des écoles, à proximité de la RD 910. Il doit permettre de réguler une partie des apports provenant du plateau de SAINTE MAURE et de la route de Villeperdue.

Depuis, l'urbanisation de la commune de SORIGNY s'est traduite par une imperméabilisation croissante des surfaces et l'implantation de collecteurs supplémentaires, en tête de réseau.

Or, les collecteurs initiaux n'ont pas été nécessairement dimensionnés.

Il en résulte des dysfonctionnements du réseau pluvial communal, qui à l'occasion d'orages intenses, sont susceptibles d'occasionner des gênes pour les riverains ou pour les automobilistes.

L'agrandissement du bassin des écoles s'imposait pour limiter les problèmes repérés et améliorer le fonctionnement hydraulique de l'ensemble.

Le bassin d'orage a pour but d'écrêter les débits de ruissellement vers le réseau en aval, à l'occasion de précipitations exceptionnelles.

Un chemin piétonnier avec des bancs et des végétaux sera également aménagé autour du bassin.

La Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique

Les travaux d'infrastructures et de génie civil, terrassements, ouvrages d'art et plateformes se poursuivent en INDRE-ET-LOIRE.

Ci-dessous le planning des travaux et des rétablissements de voiries sur les territoires de la commune de SORIGNY :

RD84 – route de Monts :

- Déviation provisoire en service,
- Construction du pont route en cours,
- Rétablissement de la RD84 en son tracé initial : mars 2014.

VC 2 – route de Thilouze :

- Déviation provisoire en service,
- Construction des ponts routes en cours,
- Rétablissement de la VC2 en son tracé initial : juin 2014.

Franchissement de l'autoroute A10 :

- Ouvrage d'art en cours de réalisation avec déviation provisoire de l'autoroute, barrière de péage,
- Livraison de l'ouvrage prévue en début 2014.

VC 3 route de Villeperdue :

- Déviation provisoire mise en service,
- Construction des ouvrages de franchissement : pont route et passage pour faune en cours,
- Rétablissement de la VC 3 en son tracé initial : octobre 2014.

Les travaux de terrassement (réalisation des déblais et remblais) sont en cours et se poursuivront jusqu'en début 2015.



LE CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 18 AVRIL 2013

MODIFICATION STATUTAIRE DE LA CCVI

Approbation de la quinzième modification statutaire consistant à compléter à compter du 1^{er} janvier 2014 l'article 2 des statuts de la CCVI de la façon suivante :

"Eau Potable"

- Production, distribution, gestion,
- Travaux d'entretien, de réparation, d'extension, de création de réseaux et d'ouvrages,
- Réalisation d'études.

"Assainissement" : eaux usées

- Assainissement collectif : collecte, transport et traitement,
- Gestion et élimination des boues,
- Travaux d'entretien, de réparation, d'extension, de création de réseaux et d'ouvrages,
- Réalisation d'études.

LOTISSEMENT "LA BOUGRIE" – CLÔTURE OPÉRATIONNELLE

Par Convention Publique d'Aménagement (CPA) signée le 16 février 2004, la commune de SORIGNY a confié à VAL TOURAINE HABITAT l'aménagement du secteur "La Bougrie". Classé en zones 1NA et UB, le secteur à aménager représentait 4 ha 69 a 67 ca. Le projet d'aménagement a consisté en la production de 32 lots à bâtir et de 17 logements sociaux dont 5 en accession sociale.

Il est désormais possible de procéder à la clôture financière de l'opération, dont le résultat financier présente un solde positif de 662 958.72 €.

MODIFICATION DU PLU

Un dossier de déclaration de projet est en cours afin de pérenniser l'activité économique et touristique du projet de construction d'un bâtiment agricole. Celui-ci est destiné à augmenter la capacité de stockage de plaquettes de bois de chauffage sur le domaine de Longue Plaine. Les personnes publiques associées seront consultées. Le dossier sera ensuite soumis à enquête publique pendant un mois.

AVIS SUR LE SCOT

L'élaboration de ce document d'urbanisme stratégique pour l'agglomération a été menée sur plusieurs années. Il a donné lieu à de nombreux échanges avec les communes concernées. SORIGNY n'a pas de remarques particulières à formuler sur le document, à l'exception des dispositions relatives à l'activité commerciale sur la ZAC d'Isoparc.

En effet, le document d'orientation et d'objectifs dans son chapitre "faire le pari du commerce en ville" propose de définir les principes d'implantation, en dehors des localisations préférentielles, des commerces de plus de 1 000 m² de surface de vente dans les zones d'activités commerciales (ZACOM) identifiées dans le document d'aménagement commercial (DAC). Celle-ci est située sur la commune d'ESVRES-SUR-INDRE, "Le Grand Berchenay", qui constitue une partie de la zone d'activité économique d'Even Parc. Compte tenu du projet de territoire de la CCVI, de l'identification de deux sites comme pôles de développement économique, à savoir la ZAE d'Even Parc sur ESVRES et la ZAC d'Isoparc sur SORIGNY et MONTS, il apparaît comme dommageable qu'une ZACOM ne soit pas associée à cette dernière. Située

à proximité d'un échangeur de l'autoroute A 10, disposant d'une façade le long de la RD 910, la ZAC d'Isoparc bénéficie d'une situation privilégiée en termes d'accessibilité. D'une superficie projetée de 235 ha, elle respecte les critères les plus favorables pour être le site d'une ZACOM.

Le conseil municipal décide :

- De demander au SMAT (Syndicat Mixte d'Agglomération Tourangelle) d'inclure dans le DAC du projet de SCOT une ZACOM dans le périmètre de la ZAC Isoparc, à savoir 10 ha côté RD 910 et 22 ha côté A 10.
- D'émettre un avis favorable sur le projet de SCOT actuellement arrêté, transmis par le SMAT, sous réserve de la prise en compte de cette demande.

Le 21 MAI 2013

LA SIRÈNE

Une convention de cession à titre gratuit sera signée avec l'État.

Son tableau électrique sera mis aux normes.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les tarifs des repas pour l'année 2013-2014 ont été actualisés comme suit :

Fréquentation	Elève de maternelle	Elève d'élémentaire	Adulte
Régulière	3,21 €	3,42 €	4,25 €
Occasionnelle	3,74 €	4,15 €	5,99 €

RÉORGANISATION DE LA VOIRIE

À l'occasion de l'aménagement foncier engagé sur la commune par les travaux de la LGV, la commission intercommunale d'aménagement foncier de VILLEPERDUE et SORIGNY a proposé des modifications aux réseaux des chemins ruraux et des voies communales.

1) CHEMINS CRÉÉS OU RALLONGÉS

	Largeur	Longueur
CR dit des Champs Meuniers	6 m	617 m
CR de Lassy à la Petite Poste	6 m	350 m
CR n° 32 dit des Ruaux	6 m	12 m
CR n° 19 de la Pièce des Viviers aux Liboreaux	6 m	192 m
VC n° 3 de SORIGNY à VILLEPERDUE	12 m	232 m

2) CHEMINS SUPPRIMÉS

	Largeur	Longueur
CR 54 de la Poissonnerie aux Malvauderies	6 m	242 m
CR 51 du Cheval Blanc à la Billonnière	4 m	250 m
CR 64 dit du Puits	6 m	70 m
VC n° 3 de SORIGNY à VILLEPERDUE	10 m	183 m
VC n° 2 de THILOUZE à SORIGNY	9.50 m	244 m
CR 28 des Ruaux à la Gérandelière	9 m	183 m
CR 19 de la Pièce des Viviers aux Liboreaux	8 m	253 m

INFORMATIONS

5^{èmes} RENCONTRE AVEC LES SORIGNOIS

Les traditionnelles rencontres avec les Sorignois, les 20 et 27 avril, furent cette année encore d'un grand intérêt, tant pour la population qui s'est déplacée que pour les élus.

Ces moments d'échanges et de convivialité permettent de recenser les besoins, les souhaits et les suggestions de chacun, d'autant plus importants du fait de la superficie de Sorigny et du nombre des hameaux.

Si certains n'ont pas pu se rendre à cette invitation, ils n'ont pas hésité, par la suite, à faire part de leurs remarques par écrit, ce qui marque l'investissement de tous dans la vie commune. Il va de soi que toutes les demandes ne pourront être honorées immédiatement, cependant, l'avantage de ce dialogue est de permettre de donner tout de suite un avis concret sur la faisabilité et une idée du planning de réalisation.

En synthèse, vous trouverez ci-dessous les points émergents :

VOIRIE

- Détérioration de certaines voies liée aux travaux de la LGV,
- Détérioration liée aux intempéries,
- Demandes supplémentaires de curage de fossés (Nouis, Bordebure, Lassy, Bourg Cocu).

INCIVILITÉS

- La vitesse excessive dans les hameaux est un thème récurrent malgré la signalisation existante,
- Le non respect des «stop»,
- Bouteilles déposées à côté des containers,

- Bouteilles plastiques et papiers divers sur le bord des routes et dans les fossés,
- Déposes sauvages sur les anciennes plateformes poubelles dans certains hameaux,
- Stationnements gênants devant des propriétés ou garages et sur les trottoirs.

RÉSEAUX

L'absence de réseau ADSL au Bois-St-Maurice, déjà signalé ces dernières années, perdure.

Toutes les réclamations, demandes et suggestions, celles ci et les autres, ont bien sûr été prises en compte. Un certain nombre de réponses et de solutions ont d'ores et déjà été données. Concernant l'ADSL, des négociations avec le Conseil Général, seul compétent sur ce domaine, sont relancées avec également le soutien de la CCVI.

L'aménagement du parking face au groupe scolaire devrait à l'avenir résoudre les problèmes de stationnement devant les écoles pouvant gêner les propriétaires riverains.

Au final, cette expression annuelle, engagement de la municipalité, a contribué cette fois encore, à mieux se connaître et à dialoguer pour faire évoluer notre commune pour la satisfaction de tous.

EXPÉRIMENTATION DU DÉSHERBAGE SANS PRODUITS CHIMIQUES

Un test est en cours dans trois rues de SORIGNY :

- rue des Écoles,
- rue de Bougrie,
- rue des Perraults.

Suite à une demande de Nature & Environnement et de riverains, la mairie a choisi d'expérimenter les alternatives au désherbage chimique dans ces trois rues.

Ces mesures sont destinées à améliorer le bien-être des habitants et la santé. En effet les produits épandus sur des espaces piétons sont susceptibles d'être véhiculés jusqu'aux lieux de vie.

Avec les pluies ces mêmes produits retournent à la rivière et dans notre ressource en eau.

Autour de nous d'autres communes s'engagent dans cette démarche :

- MONTBAZON,
- VEIGNE,
- TRUYES,
- STE CATHERINE DE FIERBOIS.

Le développement des herbes sauvages dans ces rues n'est pas synonyme de laisser aller, mais le signe qu'une attention particulière est portée sur la préservation de votre santé.

Fermeture de l'ALSH

L'ALSH de SORIGNY sera fermé du **5 août au 30 août**.

Néanmoins, depuis la prise de compétence de la CCVI au 1^{er} janvier 2013, les parents peuvent inscrire leurs enfants dans l'un des ALSH des communes du territoire communautaire sans supplément de prix.

En août, les petits Sorignois seront accueillis principalement à l'ALSH de Montbazon.

INFORMATIONS

À L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS SORIGNOISES

Si vous souhaitez faire paraître un article agrémenté de photos concernant votre association dans **le bulletin municipal annuel** (parution en janvier), **vous devrez le déposer au secrétariat de mairie au plus tard le 4 octobre 2013** ou l'envoyer par e-mail à l'adresse suivante : **- elections@mairie-sorigny.com**

Les photos fournies en pièces jointes doivent être en haute résolution afin d'obtenir une meilleure qualité d'impression.

PLAN CANICULE



En périodes de fortes chaleurs, le dispositif départemental de gestion de la canicule est déclenché.

Afin de mettre à jour le registre communal, les personnes nouvellement concernées et qui le souhaitent peuvent se faire recenser auprès de Mme Sylvie DUCROTOY - ☎ 02 47 34 27 71 ou par mail :

urbanisme@mairie-sorigny.com

Les personnes inscrites les années antérieures ne sont pas concernées par cette démarche.

CONSEILS EN CAS DE GROSSE CHALEUR

- ne pas sortir aux heures les plus chaudes,
- manger normalement et boire environ 1,5 l d'eau par jour,
- ne pas consommer d'alcool,
- donner des nouvelles à son entourage,
- ouvrir les fenêtres la nuit et fermer les volets à partir de 9 h du matin.

Canicule info service :
appel gratuit au ☎ 0800 06 66 66.

MÉDIATHÈQUE DE SORIGNY

Fermeture annuelle
du 29 juillet au
05 août 2013 inclus.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 22 juin 2009, les demandes de passeports sont à déposer **dans la commune de votre choix** parmi les suivantes : BOURGUEIL, SAINT-AVERTIN, CHAMBRAY-LÈS-TOURS, CHATEAU-RENAULT, TOURS JOUÉ-LÈS-TOURS, MONTBAZON, NEUILLÉ-PONT-PIERRE, SAINT-CYR-SUR-LOIRE, RICHELIEU, PREUILLY-SUR-CLAISE.

N'OUBLIEZ PAS DE PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LA COMMUNE CHOISIE.

BANQUET DES ANCIENS

Offert annuellement par le Centre Communal d'Action Sociale à tous nos aînés à partir de 70 ans, il aura lieu **le dimanche 13 octobre 2013 à 12 h à la Salle des Fêtes**. Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se faire connaître au plus vite auprès de **Mme Sylvie DUCROTOY ☎ 02 47 34 27 71**
urbanisme@mairie-sorigny.com

MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE



Il y a dans la commune des professionnels talentueux, des hommes et femmes qui honorent leur métier en aspirant à l'excellence. Ils pourraient être plus connus, leur notoriété rejaillirait sur notre commune.

Savez-vous qu'il existe une procédure pour y parvenir ? C'est celle du concours d'«**Un des Meilleurs Ouvriers de France**». Ce concours aboutit à la délivrance d'un diplôme de l'Education Nationale de niveau bac plus 2. Il est organisé dans dix-sept classes de métiers et 130 options ou professions.

Les inscriptions au 25^e concours sont ouvertes **jusqu'au 30 septembre 2013 s'adresser à :**

François FRÉMONT 137 rue Stéphane Pitard 37000 TOURS
ou francois.fremont46@gmail.com
Tél : 06 88 85 95 52

NOS ASSOCIATIONS... DATES À RETENIR

» Cérémonies

- Fête Nationale : 14 juillet

» Manifestations à venir

Dimanche 14 juillet

- Rendez-vous à partir de **21 h à la Salle Omnisports** pour le départ de la retraite aux flambeaux,
- **23 h** : tir du feu d'artifice pyrotechnique au **stade de football de "Genevray"**,
- Restauration sur place à partir de 19 heures.

» Sorigny Mon Village

- **17 août 2013**, marché nocturne à partir de 18 heures avec une animation des **rues du village** par le groupe «le Rouleux d'mécanique», orgue de barbarie et accordéon.
- **21 septembre 2013, salle des fêtes à 20h30**, soirée New Orleans Jazz animée par Big Bodaine (Sydney Bechet, Claude Luther, ...).

» Forum des associations

Salle des Fêtes : le samedi 31 août.

» Comité de jumelage

Pour la 3^{ème} année consécutive, le comité de jumelage reconduit les cours d'anglais pour les adultes. Les cours ont lieu le mercredi de 19h à 20h pour les débutants et de 20h à 21h pour les confirmés et débiteront le **11 septembre 2013**.

Pour toute inscription ou information nous contacter au :

06 88 30 55 30 ou 06 71 01 71 58

ou mail : christine.colin.desbourdes@gmail.com

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 17 h

☎ **02 47 34 27 70** - Fax 02 47 34 27 79

mairie@mairie-sorigny.com

www.mairie-sorigny.com

» Association Tennis

L'A.S.Tennis de Sorigny organise son traditionnel tournoi ouvert aux joueurs de catégorie non classés à 3/6, homologué par la Fédération Française de Tennis du **16 août au 1^{er} septembre 2013**.

Inscriptions auprès d'Anthony GARNIER ☎ 06 11 29 58 49

Tous les Sorignois sont invités à venir regarder les rencontres à partir de 18h en semaine et pendant les week-ends dans la journée.

Les demi-finales auront lieu le 31 août et les finales le dimanche 1^{er} septembre à partir de 14 heures.

**Portes ouvertes de l'école de tennis :
Samedi 14 septembre 2013 de 10 h à 16 h
Licenciés et non licenciés, adultes et enfants**



Pour la deuxième fois, le club de tennis a organisé avec le club de PONT DE RUAN une journée inter-clubs qui s'est déroulée à SORIGNY le 25 mai.



Le but de cette rencontre est de renforcer les liens entre équipes locales en organisant des matchs entre les jeunes de chaque club. Ce tournoi amical a été clôturé par un goûter pris en commun avec les enfants et les parents des deux associations.

